

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3110 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ZAID LARBI

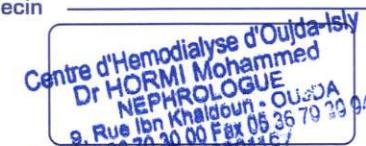
Date de naissance : 01.01.45

Adresse : 90 My AL MATIDI MONTE ARRUIT (NADOR)
BP440

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10.09.2022

Nom et prénom du malade : Zaid Larbi

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : H. Abdellah

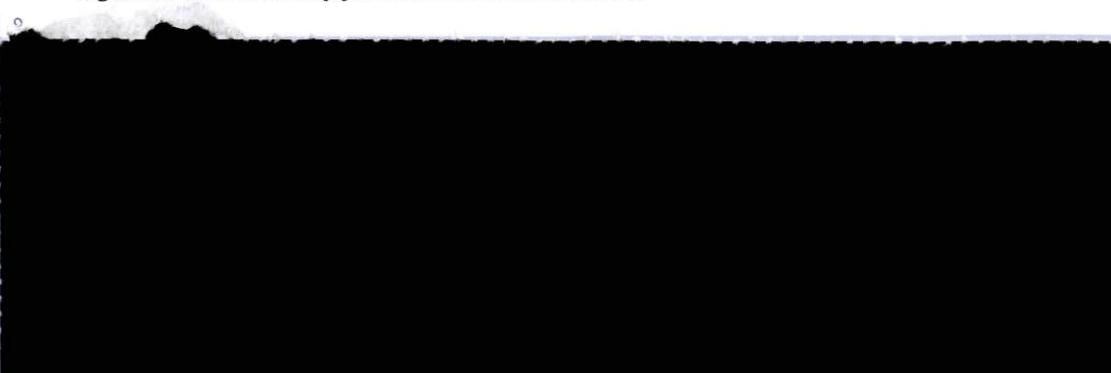
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/09/2022			6	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Médecin	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. El HARIOUssi Mohamed Said Laboratoire d'Analyses et de Radiologie 45- Rue Mustapha El Maoui Casablanca Tel: 05 22 27 66 24 - Fax: 05 22 27 65 73	13 SEP. 2022	R 14.70 + P 21.5	1979, 8 dn

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS	
H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G		
D	00000000	00000000	B		
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

381

مصحة أمراض الكلى والتصفية الدموية
Clinique d'Hémodialyse d'OUJDA-ISLY

Docteur Mohammed HORMI

Néphrologue

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris



الدكتور محمد حرمي

اختصاصي في أمراض الكلى

خريج كلية الطب بباريز

Oujda, le 14/12/2022

Mr Zain Larbi

Créatine, ATG, Géenne, Thiazol
Acidure urique, Acétate, TB
Surt, Scorr, JGF.

NK, VS, CR

PSA

Testostérone

TSH

Dr. EL HARIOUCHI Mohamed Saïd
L'ABDOLIADE LABORATOIRE MEDICAL - 06 22 16 73
162, Rue Mouloudji 22 - FAX : 06 22 16 73
Centre d'Hémodialyse d'Oujda-Isly

Dr HORMI Mohammed
NÉPHROLOGUE
9, Rue Ibn Khaldoun - Oujda
Tél. 05 36 70 30 00 - Fax 05 36 70 30 04
NIP : 08050727

9، زاوية شارع علال بن عبد الله و زنقة ابن خلدون - وجدة (وراء سينما باريز)
9, Angle Bd. Allal Ben Abdellah et Rue Ibn Khaldoun - Oujda (Derrière Cinéma le Paris)
Tél. : 05 36 70 30 00 - Fax : 05 36 70 30 04

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHI (PHARMACIEN BIOLOGISTE) ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE
CASABLANCA

462,Rue Mustapha El Maani -Casablanca Tel :0522-27.66.73/24 Fax:0522-26.50.87
mail.labolabomadic@gmail.com

ICE:001543075000027- RC:1636-Pat :34201990- CNSS:128090 - IF:41802740
INPE.093000180 RIB : ATW007780000180200000001626

Facture N: 22 / 8783

Date :
13/09/2022

Suite aux Analyses Effectuées Le 13/09/2022

Sous La Prescription Du Docteur HORMI

pour ZAID LARBI

ayant La Référence 22913925342



Organisme : LX381

Bilan :

~CREA~KROFT~GLY~HBA1C~AU~CHOL~TRI~TGO~TGP~GGT~NFS~VS~CRP~

Cotation : B 1470 + Prelevement (10 DH)

Montant Net : 1979.8 Dhs

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

MILLE NEUF CENT SOIXANTE DIX NEUF DHS et 80CTS

CREA	30	NFS	80
KROFT	30	VS	30
GLY	30	CRP	100
HBA1C	100	PSA	300
AU	30	TESTO	300
CHOL	30	TSH	200
TRI	60		
TGO	50		
TGP	50		
GGT	50		

Dr. EL HAROUCHI Mohamed Saïd
Laboratoire d'Analyses Médicales
LABOMEDIC
462 Rue Mustapha El Maâni Casablanca
Tél: 05 22 76 66 24 - Fax: 05 22 77 46 77

مختبر التحاليلات الطبية لبومديك

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHI

Pharmacien Biogiste - Ancien interne des hôpitaux de Lyon

CES : - Biochimie - Bacteriologie - Hématologie
- Virologie - Parasitologie - Immunologie

الهاروشي محمد سعيد

إختصاصي في التحاليلات الطبية

Prélèvement du : 13/09/2022 à 09:25:34

Edition du : 13/09/2022



8EI1345

Monsieur ZAID LARBI

Dossier n° : LX381

Dr. HORMI

Page : 1 /3

HEMATOLOGIE

Analyses	Resultats		Normes	Antécédents
NUMERATION GLOBULAIRE			Homme	
Hémoglobine.....	14	g/dl	(14 à 17)	15.1 : 29/03/2022
Hématocrite.....	41.9	%	(40 à 52)	42.9 : 29/03/2022
Globules rouges.....	4.91	M/mm ³	(4.5 à 5.9)	5.04 : 29/03/2022
VGM.....	85	μ3	(80 à 95)	85 : 29/03/2022
CCMH.....	33	pg	(28 à 36)	35 : 29/03/2022
TCMH.....	29	%	(28 à 36)	30 : 29/03/2022
Plaquettes.....	184000	/mm ³	(150000 à 350000)	195000 : 29/03/2022
Globules blancs.....	5810	/mm ³	(4000 à 10000)	6390 : 29/03/2022
FORMULE LEUCOCYTAIRE				
Polynucléaires Neutrophiles:	64	%	(50 à 75)	55 : 29/03/2022
soit.....	3718	/mm ³	(2000 à 7500)	
Polynucléaires éosinophiles:	2	%	(1 à 3)	3 : 29/03/2022
soit.....	116	/mm ³	(< = à 400)	
Polynucléaires basophiles..:	1	%	(< = à 1)	1 : 29/03/2022
soit.....	58	/mm ³	(< = à 150)	
Lymphocytes.....	26	%	(20 à 45)	32 : 29/03/2022
soit.....	1511	mm ³	(1500 à 4000)	
Monocytes.....	8	%	(2 à 8)	9 : 29/03/2022
soit.....	465	/mm ³	(200 à 800)	
VITESSE DE SÉDIMENTATION				
VS 1ère heure.....	4	mm	(< = à 10)	4 : 08/10/2019
VS 2ème heure.....	12	mm	(< = à 20)	12 : 08/10/2019

Dr. EL HAROUCHI Mohamed Said
Laboratoire d'Analyses Médicales
LABOMEDIC
452, Rue Mustapha El Maâni Casablanca
Tél: 05.22.27.66.24 - Fax : 05.22.27.66.73

VITESSE DE SÉDIMENTATION

VS 1ère heure.....	4	mm	(< = à 10)	4 : 08/10/2019
VS 2ème heure.....	12	mm	(< = à 20)	12 : 08/10/2019

مختبر التحاليلات الطبية لبومديك LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHI

Pharmacien Biologiste - Ancien interne des hôpitaux de Lyon

CES : - Biochimie - Bactériologie - Hématologie
- Virologie - Parasitologie - Immunologie

الهاروشي محمد سعيد

اختصاصي في التحاليلات الطبية

Prélèvement du : 13/09/2022 à 09:25:34

Edition du : 13/09/2022



8EI1345

Monsieur ZAID LARBI

Dossier n° : LX381

Dr. HORMI

Page : 2/3

BIOCHIMIE

Analyses	Resultats		Normes	Antécédents
* Glycémie (à jeun)	1.38	g/l	(0.7 à 1.1)	1.46 : 29/03/2022
* Hb glyquée HbA1C (HPLC)	6.3	%	(4.2 à 6.2)	6.5 : 29/03/2022
Créatinine sanguine.....	12.5	mg/L	(5 à 13)	9.3 : 24/07/2020
* Cholestérol total.....	1.47	g/l	(1.5 à 2.2)	1.49 : 29/03/2022
Triglycerides.....	0.53	g/l	(0.4 à 1.6)	0.73 : 24/07/2020
Transaminases SGOT	21	UI/l	(< = à 40)	19 : 29/03/2022
Transaminases SGPT	19	UI/l	(< = à 40)	13 : 29/03/2022
Gamma -G.T.....	32	UI/l	(8 à 55)	36 : 29/03/2022
Acide Urique.....	44	mg/l	(30 à 70)	54 : 29/03/2022
Protéine C réactive (CRP)	2	mg/l	(1 à 6)	3 : 29/03/2022
(Technique immunoturbidimétrique)				

CALCUL DE LA CLEARANCE A LA CREATININE

Selon la formule de COCKROFT et M.D.R.D

Poids.....	78	Kg
Age.....	77	ans
Créatinine sanguine.....	12.5	mg/l
* Clearance (Cockroft)	54	ml/min
Clearance (M.D.R.D)	56	ml/min
Clearance (CDK-EPI)	55	

Interpretation du debit de filtration glomérulaire (DFG)

DFG > 90 ml/min : Normal

DFG < 60 ml/min : Insuffisance rénale chronique modérée

DFG < 30 ml/min : Insuffisance rénale chronique sévère

Dr. EL HAROUCHI Mohamed Said
Laboratoire d'Analyses Médicales
462, Rue Mustapha El Maâni - Casablanca - Tél. : 05.22.27.66.73/24 - Fax : 05.22.26.50.87
(05.22.27.66.73/24 - Fax : 05.22.26.50.87)

مختبر التحاليل الطبية لبومديك LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHI

Pharmacien Biologiste - Ancien interne des hôpitaux de Lyon

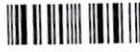
CES : - Biochimie - Bacteriologie - Hématologie
- Virologie - Parasitologie - Immunologie

الهاروشي محمد سعيد

إختصاصي في التحاليل الطبية

Prélèvement du : 13/09/2022 à 09:25:34

Edition du : 13/09/2022



8EI1345

Monsieur ZAID LARBI

Dossier n° : LX381

Dr. HORMI

Page : 3 /3

MARQUEURS TUMORAUX

PSA total..... : 2.40 ng/ml

1.66 : 29/03/2022

Valeurs usuelles

< à 49 ans	: < 3.0
50-59 ans	: < 4.0
60-69 ans	: < 5.0
70-79 ans	: < 7

BILAN THYROIDIEN

<u>Analyses</u>	<u>Résultats</u>	<u>Normes</u>	<u>Antécédents</u>
Thyreostimuline (TSH us) 3G. :	0.82 uUI/ml	(0.25 à 5)	

HORMONOLOGIE

<u>Analyses</u>	<u>Résultats</u>	<u>Normes</u>	<u>Antécédents</u>
Téstostérone..... :	322.8 ng/dl	(262 à 870)	

Dr. EL HAROUCHI Mohamed Said
Laboratoire d'Analyses Médicales
LABOMEDIC
462, Rue Mustapha El Maâni Casablanca
Tél.: 05.22.27.66.24 - Fax: 05.22.27.66.73